



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS**

La Ministre



**ARRETE MINISTERIEL N° 193...../MINESURSI/CAB.MIN/MMK/NKN/2025
DU 19/19/2025 PORTANT NOMINATION D'UN COORDONNATEUR ADJOINT DE
L'INCUBATEUR DU GENIE SCIENTIFIQUE CONGOLAIS (IGSC)**

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations ;

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, portant révision de certains articles de la constitution du 18 février 2006, spécialement en son article 93 ;

Vu la Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics ;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

Vu l'Ordonnance-Loi n°82-040 du 05 novembre 1982 portant organisation de la recherche scientifique et technique ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 24/022 du 1^{er} avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°24/88 du 11 octobre 2024 portant Organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°25/247 du 07 août 2025 portant nomination des vice-premiers ministres, des ministres d'Etat, des ministres, des ministres délégués et des vice-ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°011/MIN.RSIT/CAB/CCN/2024 du 16 février 2024 portant création de l'Incubateur du Génie Scientifique Congolais « IGSC » en sigle ;

Considérant la nécessité de redynamiser l'Incubateur du Génie Scientifique Congolais au regard du caractère hautement stratégique de cette institution et des résultats attendus pour la promotion des solutions congolaises aux problèmes congolais ;

Vu le dossier personnel de la candidate sélectionnée ;

Vu l'urgence ;

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovation et le Conseil Scientifique National entendus ;

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI)

6-8, Boulevard TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : contact.cabinet@minesursi.gouv.cd



A R R E T E :

Article 1

Est nommée Coordonnateur Adjoint de l'Incubateur du Génie Scientifique Congolais (IGSC),
Professeure YANDJU DEMBO D'A LETSU Marie-Claire, Matricule : 7.912.793 P

Article 2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 3

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovations est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **19 DEC 2025**

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse

